

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Galerie d'art

Objet: Nous avons le plaisir d'accueillir les artistes souhaitant présenter leur travail dans un espace dédié à l'art contemporain et à l'excellence créative. Merci de compléter ce formulaire avec soin.

We are pleased to welcome artists wishing to present their work in a space dedicated to contemporary art and creative excellence. Please complete this form carefully.

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Nom et prénom / Name and surname :

.....

Nom d'artiste (si différent) / Artist alias :

.....

Nationalité / Nationality :

.....

Téléphone / Phone number :

.....

Email / Email address :

.....

Adresse / Address :

.....

Site web ou Instagram / Website or Instagram

.....

INFORMATIONS SUR L'EXPOSITION

Titre de l'exposition / Exhibition title

.....

Type d'art / Art medium (**peinture, photo, sculpture, etc.**)

.....

Nombre d'œuvres / Number of artworks

.....

Dimensions approximatives / Approximate sizes

.....

.....

.....

Description du projet envisagé / Project description

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous déjà été en Inde ? Sinon, quelles sont vos attentes ?/ Have you ever been to India? If not, what are your expectations?

.....
.....
.....
.....
.....

RÉSERVATION DE LA GALERIE

Dates souhaitées / Preferred dates

.....
.....

Besoin particulier (lumière, accrochage, impression spécifique, etc.) / Special requirements

.....
.....
.....
.....

Installation nécessaire ? / Setup assistance needed? (Yes/No)

.....
.....
.....

Dossier artistique / Art Portfolio

- 1. Portfolio PDF (upload fichier obligatoire)
- 2. Images haute résolution des œuvres / High-resolution artwork images
- 3. CV artistique / Artist CV
- 4. Pièce d'identité / ID document

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXPOSITION

1. OBJET

L'Alliance française de Pondichéry met à disposition sa galerie d'art afin d'accueillir des expositions artistiques contribuant au dialogue culturel entre la France, l'Inde et les cultures internationales.

La galerie peut accueillir des expositions de peinture, photographie, sculpture, illustration, installation ou toute autre forme d'expression artistique compatible avec les espaces et les conditions techniques du lieu.

2. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Les projets artistiques proposés doivent être validés par l'équipe culturelle de l'Alliance française de Pondichéry.

Une attention particulière sera portée :

- à la qualité artistique du projet ;
- à la cohérence avec les missions culturelles de l'Alliance française ;
- au lien éventuel avec la culture française, la francophonie ou les échanges culturels franco-indiens.

Les expositions présentées ne doivent comporter aucun contenu :

- raciste ;
- discriminatoire ;
- haineux ;
- diffamatoire ;
- à caractère politique ;
- à caractère religieux prosélyte ;
- ou susceptible de porter atteinte à l'ordre public, à la dignité humaine ou aux valeurs défendues par l'Alliance française de Pondichéry.

L'Alliance française de Pondichéry se réserve le droit de refuser ou d'interrompre toute exposition ne respectant pas ces principes.

3. CONDITIONS FINANCIÈRES

Expositions en lien avec la France ou la francophonie

Le prêt de la galerie peut être accordé gratuitement lorsque l'exposition présente un lien direct avec :

- la France ;
 - la francophonie ;
 - des artistes français ;
 - des thématiques culturelles franco-indiennes ;
 - ou les missions culturelles de l'Alliance française.
- Expositions sans lien avec la France ou la francophonie

Pour les projets ne présentant pas de lien particulier avec la France ou la francophonie, des frais de location pourront être demandés.

Le montant de la participation financière est fixé par l'Alliance française de Pondichéry selon :

- la durée de l'exposition ;
- les besoins techniques ;
- les événements associés ;
- et l'occupation des espaces.

4. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

L'Alliance française de Pondichéry ne fournit pas d'assurance pour les œuvres exposées.

L'artiste ou l'organisateur est entièrement responsable :

- du transport des œuvres ;
- de leur installation ;
- de leur assurance éventuelle ;
- ainsi que de tout dommage, perte ou vol pouvant survenir avant, pendant ou après l'exposition.

L'Alliance française de Pondichéry ne pourra être tenue responsable en cas de détérioration, perte, incendie, vol ou tout autre incident concernant les œuvres exposées.

5. INSTALLATION ET DÉMONTAGE

L'installation et le démontage des œuvres sont réalisés par l'artiste ou l'organisateur, en coordination avec l'équipe de l'Alliance française de Pondichéry.

Les dates et horaires d'accès à la galerie sont fixés à l'avance et doivent être respectés.

L'artiste ou l'organisateur s'engage à :

- respecter les contraintes techniques et de sécurité du lieu ;
- utiliser uniquement des systèmes d'accrochage autorisés ;
- restituer les espaces dans leur état initial à la fin de l'exposition.

Toute dégradation des locaux, équipements ou matériels mis à disposition pourra faire l'objet d'une facturation des frais de remise en état.

6. COMMUNICATION ET PROMOTION

L'Alliance française de Pondichéry peut assurer la communication de l'exposition via ses supports habituels : réseaux sociaux, site internet, newsletter, affichage ou relations presse.

L'artiste ou l'organisateur autorise l'Alliance française de Pondichéry à utiliser gratuitement :

- le nom de l'artiste ;
- les visuels des œuvres ;
- les photographies de l'exposition ;
- ainsi que tout texte de présentation fourni,

à des fins de communication et de promotion culturelle.

L'artiste garantit disposer des droits nécessaires sur les œuvres, images et contenus transmis.

7. RESPECT DES LIEUX ET SÉCURITÉ

Il est interdit :

- de modifier les installations électriques sans autorisation ;
- d'utiliser des matériaux dangereux, inflammables ou toxiques ;
- d'organiser des événements non autorisés dans les espaces de l'Alliance française.

L'Alliance française de Pondichéry se réserve le droit d'interrompre immédiatement toute activité présentant un risque pour la sécurité des personnes ou des biens.

Date et signature:

date and signature

GENERAL EXHIBITION TERMS AND CONDITIONS

1. PURPOSE

The gallery of the Alliance française de Pondichéry is made available to host art exhibitions that contribute to cultural dialogue between France, India, and international cultures.

The gallery can host exhibitions of painting, photography, sculpture, illustration, installation, or any other form of artistic expression compatible with the space and its technical conditions.

2. ELIGIBILITY CONDITIONS

Proposed artistic projects must be approved by the cultural team of the Alliance française de Pondichéry.

Special attention will be given to:

- the artistic quality of the project;
- its coherence with the cultural missions of the Alliance française;
- any link with French culture, Francophonie, or Franco-Indian cultural exchange.

Exhibitions must not include any content that is:

- racist;
- discriminatory;
- hateful;
- defamatory;
- political in nature;
- proselytizing or religious in nature;
- or likely to undermine public order, human dignity, or the values upheld by the Alliance française de Pondichéry.

The Alliance française de Pondichéry reserves the right to refuse or interrupt any exhibition that does not comply with these principles.

3. FINANCIAL CONDITIONS

Exhibitions related to France or Francophonie

The use of the gallery may be granted free of charge when the exhibition has a direct link with:

- France;
- Francophonie;
- French artists;
- Franco-Indian cultural themes;
- or the cultural missions of the Alliance française.

Exhibitions without links to France or Francophonie

For projects that do not present a particular link with France or Francophonie, rental fees may apply.

The amount of the financial contribution is determined by the Alliance française de Pondichéry according to:

- the duration of the exhibition;
- technical requirements;
- associated events;
- and use of the spaces.

4. INSURANCE AND LIABILITY

The Alliance française de Pondichéry does not provide insurance for exhibited works.

The artist or organizer is fully responsible for:

- transport of the works;
- installation;
- any insurance coverage;
- as well as any damage, loss, or theft that may occur before, during, or after the exhibition.

The Alliance française de Pondichéry cannot be held responsible for deterioration, loss, fire, theft, or any other incident affecting the exhibited works.

5. INSTALLATION AND DISMANTLING

Installation and dismantling of artworks are carried out by the artist or organizer, in coordination with the team of the Alliance française de Pondichéry.

Access dates and times to the gallery are set in advance and must be respected.

The artist or organizer agrees to:

- *respect the technical and safety constraints of the venue;*
- *use only approved hanging systems;*
- *return the space to its original condition at the end of the exhibition.*

Any damage to the premises, equipment, or materials provided may result in billing for repair costs.

6. COMMUNICATION AND PROMOTION

The Alliance française de Pondichéry may promote the exhibition through its usual communication channels: social media, website, newsletter, posters, or press relations.

The artist or organizer authorizes the Alliance française de Pondichéry to use free of charge:

- *the artist's name;*
- *images of the artworks;*
- *photographs of the exhibition;*
- *and any presentation text provided,*
- *for cultural communication and promotional purposes.*

The artist guarantees that they hold the necessary rights to the artworks, images, and content provided.

Respect for premises and safety

It is prohibited to:

- *modify electrical installations without authorization;*
- *use dangerous, flammable, or toxic materials;*
- *organize unauthorized events within the spaces of the Alliance française.*

The Alliance française de Pondichéry reserves the right to immediately suspend any activity that poses a risk to the safety of people or property.